



## COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment  
d'Infanterie BP 369 - 89006  
AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

### Annexe 1

## **Feuilles de plateaux et/ou présences manquantes**

Jusqu'au 5 avril inclus

### Catégorie U7

- Samedi 15 mars plateau à St Bris / amende 5.25 (30 €) au club de St Bris pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau à Chablis / amende 5.25 (30 €) au club de Chablis pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau à Charbuy Fleury / amende 5.25 (30 €) au club de Charbuy Fleury pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau au Stade Auxerrois / amende 5.25 (30 €) au club de St Georges pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 15 mars plateau à Aillant / amende 5.25 (30 €) au club de Charmoy pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 15 mars plateau à ECN / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 22 mars plateau à St Clément / amende 5.25 (30 €) au club de St Clément pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à Cheny / amende 5.25 (30 €) au club de Cheny pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à Auxerre SC / amende 5.25 (30 €) aux clubs de Chevannes et Charbuy Fleury pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 22 mars plateau à St Florentin / amende 5.25 (30 €) aux clubs de Chablis, Serein AS et Ravières pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 22 mars plateau à ECN / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)

- 
- Samedi 5 avril plateau à Sens FC / amende 5.25 (30 €) au club de Sens FC pour non envoi de feuilles de présences
  - Samedi 5 avril plateau à Champs / amende 5.25 (30 €) au club de Champs pour non envoi de feuilles de présences
  - Samedi 5 avril plateau à Neuvy Sautour / amende 5.25 (30 €) au club de Neuvy Sautour pour non envoi de feuilles de présences
  - Samedi 5 avril plateau au GJ Armançon / amende 5.25 (30 €) au club du GJ Armançon pour non envoi de feuilles de présences
  - Samedi 5 avril plateau à Avallon / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences

### Catégorie U9

- Samedi 15 mars plateau à St Georges / amende 5.25 (30 €) aux clubs d'Auxerre SC et St Georges pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 15 mars plateau à Avallon / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau à Auxerre SC / amende 5.25 (30 €) au club de Charbuy Fleury pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 22 mars plateau à Gron Véron / amende 5.25 (30 €) aux clubs de Paron et St Denis pour non envoi de feuilles de présences (non laissées au club accueillant)
- Samedi 22 mars plateau à St Bris / amende 5.25 (30 €) au club de St Bris pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à Charbuy Fleury / amende 5.25 (30 €) au club de Charbuy Fleury pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à Champs / amende 5.25 (30 €) au club de Champs pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à Neuvy Sautout / amende 5.25 (30 €) au club de Neuvy Sautour pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 22 mars plateau à ECN / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences
- Samedi 5 avril plateau à Charmoy / amende 5.25 (30 €) au club de Charmoy pour non envoi de feuilles de présences

- 
- Samedi 5 avril plateau à Asquins Montillot / amende 5.25 (30 €) au club d'Avallon pour non envoi de feuilles de présences

### Catégorie U11

- Samedi 15 mars plateau à Chevannes / amende 5.25 (30 €) au club de Chevannes pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau à Sens FC / amende 5.25 (30 €) au club de Sens FC pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 15 mars plateau au GJ Armançon / amende 5.25 (30 €) au club du GJ Armançon pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 29 mars plateau à Sens Jeunesse / amende 5.25 (30 €) au club de Sens Jeunesse pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 29 mars plateau à Chevannes / amende 5.25 (30 €) au club de Chevannes pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 29 mars plateau à Champs / amende 5.25 (30 €) au club de Champs pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 29 mars plateau à ECN / amende 5.25 (30 €) au club d'ECN pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences
- Samedi 29 mars plateau à Serein AS / amende 5.25 (30 €) au club de Serein AS pour non envoi de feuille de plateau et non envoi de feuilles de présences